

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS			
	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau	8 —	4 50	2 50
rendue franco	10 —	5 50	3 —
Union postale, par 1 numéro	24 —	12 50	6 50
par 2 numéros	17 —	9 —	5 —

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

DÉPARTS POUR		CHEMINS DE FER		ARRIVÉES DE	
5 50	7 38	8 09	10 58	2 —	5 41
4 40	7 10	11 22	11 56	4 12	7 52
7 43	12 —	1 35	5 23	8 —	11 15
6 12	8 17	11 23	—	4 26	8 30

BATEAUX A VAPEUR	
7 30	1 30
5 30	MORZY
7 20	8 55
7 45	7 45

Par Chez-le-Bart: 7 30 | 25 | Par Groléin: 5 45 | ESTIVAYER | Par Groléin: 7 05 | Par Chez-le-Bart: 7 05 | 11 45 | 4 30

ANNONCES	
CANTONALES	NON CANTONALES
De 1 à 3 lignes 0 50	La ligne ou son espace 0 15
4 à 5 0 65	Réclames 0 25
6 à 7 0 75	Avis mortuaire, minimum 2 —
8 lignes et au delà, la ligne 0 10	Adresse au bureau 0 50
Répétition 0 8	

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.
Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique. — SEPTEMBRE
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.

JOURS	Tempér. en degrés cent.	MOY-ENNE	MINI-MUM	MAXI-MUM	BOUILLON MOYENNE	Eau tombée	Vent domin.	ÉTAT DU CIEL
16	12.2	5.6	19.5	723.9		var.	faibl.	clair

Rosée le matin. Brouillards sur le sol à 6 h. et 7 h. 1/2 du matin. Soleil percé définitivement à 8 heures.

NIVEAU DU LAC:
Du 19 sept. (7 heures du matin): 429 m. 71
Du 19 sept. Température moyenne du lac: 16°

ANNONCES DE VENTE

MARCHÉ AU MIEL

La Société d'Apiculture de la Suisse romande a décidé de tenir un marché au miel, mercredi 21 septembre, dès 8 h. du matin, sur le lieu même de l'Exposition, au pavillon de l'Apiculture.

OCCASION A vendre en bloc un bon outillage complet de menuisier. S'adresser au bureau du journal sous chiffre 547.

Epicerie J. JUNOD
rue de l'Industrie 7.

Zwiebacks de Lausanne, à fr. 2 le kilo.
Bougies extra, à fr. 10 la caisse.
Esprit de vin à brûler, à 70 c. le litre.
Bonbons suisses, depuis 35 c. à 50 c. les 125 grammes.
Fondants aux noisettes et au chocolat.
Balais avec manche, à 70 centimes.

Librairie STAPELMOHR
24, Corratierie, Genève.

Guide théorique et pratique de la culture rationnelle et productive des abeilles, par ZWILLING, fr. 1.

Essence de vinaigre concentrée, en flacons et par litres.
Odontine aromatique en boîtes, à 60 et 80 centimes.
Pharmacie Fleischmann, Grand'ruo.

ANTILOUP
Fabriqué par H.-E. PERRET, pharm.

Cosmétique régénérateur de la peau

Instantanément recommandé à toutes les personnes qui, soit par des formes un peu obèses, soit par une transpiration aère et irritante, souffrent de cette cuisante infirmité qu'on appelle le loup.

Ce baume est aussi souverain pour adoucir, prévenir et guérir les places entamées, et écorchées aux pieds par le frottement des chaussures et des orpèdes; il rend par cela même d'inappréciables services aux soldats, touristes, cavaliers et chasseurs.

Dépôt chez M. DARDEL, pharmacien, rue du Seyon, Neuchâtel.
Prix de la capsule à fond mobile, 60 cent. pièce.

PATÉS FROIDS
de toutes grandeurs
chez **GLUKHER-GABEREL**
CONFISEUR.

AVIS AUX MÉNAGÈRES

Toute la batterie de cuisine nettoyée en 20 minutes par le **TRIPOLI ÉLECTRIQUE** Lemaire, à 20 cent. le paquet.

Le Tripoli électrique donne en quelques instants le brillant le plus intense à tous les métaux, sans les user ni les rayer, et a en outre le précieux avantage sur les anciens produits employés jusqu'ici de conserver son brillant beaucoup plus longtemps.

En vente partout, chez les épiciers, droguistes, quincailliers, etc.

A Neuchâtel: aux épiceries Ad. Zimmermann, Gaudard, Gacond, E. Moréier, Borle, E. Dessoulavy, Demagistri, Brun, Desmont-Mathéy, Cassardes, Jean Guillod, Rocher 8, à la pharmacie Dardelet, chez M. Béguin Bourquin, Epauhours, et chez A. Laerssch, quincaillier.

A St-Blaise: chez M. P. Virchaux.
A Neuchâtel: chez MM. Della-Pietra et Léoni.
A Auvèrrier: M^{me} Junod-Galland.
A Colombier: M^{me} Alice Gentil, Bazar.
M. Robert Jeanmonod.
A Cortaillod: M. A. Jeanmonod, magasin de consommation.

Monopole et vente en gros pour la Suisse, G. AESCHLI-MANN, 9, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur chaque paquet la signature Lemaire.

Magasin de Mercerie, Ganterie, Bonneterie, Corsets

CHARLES HEMMIG

Rue St-Maurice, sous le Grand Hôtel du Lac, à NEUCHÂTEL

Ruches, Dentelles, Rubans, Cravates et Faux-Cols

SPÉCIALITÉ DE TABLIERS

EN TOUS GENRES

GRAND ASSORTIMENT DE BOUTONS

LAINES et COTONS

LES CHAUSSURES

aussi solides et bon marché que possible sont incontestablement celles fournies par (H-2836-Z)

l'établissement de Bruttisellen, canton de Zurich,

à même, par ses installations avantageuses, de suffire à toute exigence. Il n'emploie toujours que les meilleures fournitures et c'est à juste titre que sa fabrication peut être recommandée à tout le monde.

Dépôt à Colombier: chez M. Rud. WILHELM, cordonnier.

Fabrique de Machines à Tricoter
Edouard DUBIED & Co, à Couvet (Neuchâtel)

Machines pour familles et ateliers, produisant rapidement et économiquement les bas, chaussettes, jupons, caleçons, gilets de chasse, etc., de même que les articles de fantaisie. Conditions avantageuses. Garantie. Envoi gratis de prospectus.

Une de nos machines fonctionne pendant la durée de l'Exposition d'agriculture dans la Halle aux machines. (H. 3433 Y.)

Beurre de table, beurre en mottes et œufs frais, vers la fontaine de la Place du Marché, les jours de marché et rue du Coq d'Inde 8, au 3me.

Se recommande, **J. STOFER.**

Glaces et Café glacé
CHEZ **GLUKHER-GABEREL**
CONFISEUR

CHAR A PONT à un cheval, tombeau avec avant-train, à vendre, faute de place, à des prix avantageux. S'adresser à Bader, Tivoli 2, près Serrières.

PLUM CAKE

Ce gâteau anglais, si apprécié pour prendre avec le café, thé, vin, etc., se trouve toujours frais chez **GLUKHER-GABEREL, confiseur**

NOUVELLE MACHINE "SINGER" à Navette oscillante

Machine à coudre simple, rapide, douce et silencieuse; construction nouvelle sur pivots. — Compagnie "SINGER" de New-York, 2, rue Saint-Honoré et Place du Port, 2.

NOUVELLE MACHINE "SINGER" à Navette oscillante

Pour Tailleurs et Confectionneurs avec Navette oscillante

Bras élevé pour gros travaux, entraînement spécial pour confections militaires; rapidité exceptionnelle, marche douce et silencieuse. — Compagnie "SINGER", 2, rue Saint-Honoré et Place du Port, 2.

NOUVELLE MACHINE "SINGER" à Navette oscillante

Pour lingerie, chemiserie, corsets, confections pour dames. Apprentissage prompt et facile, aiguille courte, point perlé, pique parfaite. — Compagnie "SINGER" de New-York, 2, rue Saint-Honoré et Place du Port, 2.

NOUVELLE MACHINE "SINGER" à Navette oscillante

La plus récente invention en machines à coudre; envoi franco sur demande de prospectus détaillés et d'échantillons de travaux. — Compagnie "SINGER", 2, rue Saint-Honoré et Place du Port, 2.

NOUVELLES MACHINES "SINGER" à Navette oscillante

Sont fabriquées seulement par la Compagnie "SINGER" de New-York. Seule maison à NEUCHÂTEL, 2, rue St-Honoré et Place du Port, 2.

SEL-LESSIVE
L. RICHARD, Neuchâtel.

Recommandé aux ménagères comme la plus précieuse et la plus économique des lessives. — Lave parfaitement le linge sans l'affaiblir, en lui laissant une odeur agréable, et toutes les étoffes dont il ne ternit pas les couleurs, adoucit les mains des blanchisseuses sans les gorcer, nettoie très bien les planchers, les boiseries peintes, les vernis, les caractères d'imprimerie, les métaux auxquels il rend le brillant naturel.

Economique de temps et de 50 % sur les savons, les cendres de bois et la soude. En vente dans les épiceries.

Extrait de la Feuille officielle

— L'autorité tutélaire du cercle de Môtiers, dans sa séance du 3 septembre courant, a déchargé le citoyen Borel-Perret, Henri, domicilié à Couvet, de ses fonctions de curateur de Sophie-Lina Gorgorat née Borthoud, femme de Numa, demeurant à Couvet, et l'a remplacé en nommant à ces mêmes fonctions le citoyen Matthey-Doret, Ernest, notaire, à Couvet.

— Il a été fait dépôt le 13 septembre, au greffe de paix de Môtiers, de l'acte de décès de Vaucher, Frédéric-Edouard, horloger, fils de Frédéric-Alphonse et de Marianne-Caroline née Perret, célibataire, né le 30 novembre 1855, mort à Genève le 24 avril 1887. Ce dépôt est effectué pour faire courir le délai d'acceptation de la succession du défunt, conformément aux prescriptions de l'article 810 du Code civil.

PUBLICATIONS SCOLAIRES

Lignières. — Institutrice de la classe inférieure mixte temporaire du village. Traitement: fr. 450. Obligations: celles prévues par la loi. Entrée en fonctions: le 1^{er} novembre 1887. Examen de concours: le 17 octobre. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 8 octobre prochain, au citoyen Droz, Louis-Auguste, président de la Commission d'éducation, et en aviser le Département de l'Instruction publique.

Municipalité de Neuchâtel

Avis concernant la circulation et le stationnement des voitures pendant la V^e Exposition suisse d'agriculture.

Aucune voiture ne stationnera sur l'Avenue du Crêt, sur le Quai du Port et sur le Faubourg du Crêt.

Les voitures attendant des personnes qui visitent l'Exposition, pourront stationner dans le Faubourg du Lac ou de l'Hôpital.

Pour faciliter l'ordre dans les rues où le stationnement de voitures est autorisé, chacun est tenu de suivre exactement les instructions des agents de police ou de toute autre personne qui justifiera avoir reçu de l'autorité de Police le mandat d'y pourvoir.

Neuchâtel, le 9 septembre 1887.
Police municipale.

Vieux vin de Malaga, garanti pur, fr. 1.50 la bouteille. **Esprit de vin** pour brûler, 70 cent. le litre, à la pharmacie Fleischmann, Grand'rue.

Confiserie - Pâtisserie
Glukher-Gabere

7 bis, Faubourg de l'Hôpital, 7 bis

Tous les jours, grand choix de jolies pâtisseries.

PIÈCES A LA CRÈME
VACHERINS
MERINGUES

Cornets à la Crème à 70 cent. la douzaine.

Entremets chauds et froids sur commande.

N.B. — Le magasin sera fermé les dimanches.

Bitter ferrugineux au quinquina

Une bouteille à 2 fr. 50 suffit pour combattre avec succès l'appauvrissement du sang, l'anémie et la faiblesse de l'estomac. Plus digestif que les autres préparations de ce genre. Certificats de la ville à disposition. Pharmacie FLEISCHMANN, Grand'rue 8, Neuchâtel.

Le magasin de musique, rue Purry 2, vient de recevoir le

RANZ DES VACHES

DE LA GRUYÈRE (Fribourg) arrangé pour piano et chant à volonté, et qui a été chanté par M. CURRAT dimanche à la cantine de l'Exposition agricole.

On sait avec quel succès ce Rang des Vaches a été entendu au dernier tir de Genève.

POTAGERS
CHEZ J.-B.-E. KOCH

QUINCAILLERIE DE FER
Rues du Trésor et du Seyon

Potagers en fer forgé nouveau système, de toutes grandeurs, brûlant bois ou houille, à feu dirigeable à volonté au moyen de trois bascules; garnissage spécial et de longue durée. Ces potagers économisent beaucoup de combustible et sont à des prix modérés. Un grand choix d'ustensiles en fonte, fer émaillé, cuivre, laiton, etc., assortissant avec ces potagers, est à disposition.

Potagers en fonte et à pétrole. Toujours bien assorti en articles de ménage. Outils aratoires, etc.

40 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

BRUNE AUX YEUX BLEUS

PAR

M^{rs} EDWARDES

Traduction de M^{me} C. DU PARQUET.

Enfin Archie se décida à l'interrompre, et la regarda hardiment:

— Bettina, dit-elle, vous vous trompez! Ce n'est pas Jeanneton qui a pris l'ombrelle, c'est moi! J'ai voulu me faire belle, j'ai mis cette jupe, et c'est encore moi qui ai voulu nettoyer l'ombrelle pour que vous ne vous en aperceviez pas; mais je vous en achèterai une autre sur mes économies quand nous serons en Angleterre. Je vous le promets, Bettina.

Mistress Lovell alla regarder de nouveau le bord du jupon rempli de boue.

Archie, reprit-elle, vous ne me dites pas la vérité. C'est pour excuser Jeanneton, mais vous n'y réussissez pas. Il est impossible que vous ayez mis vos affaires en cet état. Où auriez-vous été?

— D'abord sur la jetée, dit Archie respirant à peine.

— Non! il n'y a pas cette boue noire sur la jetée, et l'ombrelle n'y aurait pas été salie de cette manière. C'est noir

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

CACAO VAN HOUTEN
pur et soluble en poudre.

PRIX DE DÉTAIL POUR TOUTE LA SUISSE:

La boîte de $\frac{1}{2}$ kilo net fr. 4.—

» $\frac{1}{4}$ » » 2.20
» $\frac{1}{8}$ » » 1.20 (M-5023-Z)

A se procurer dans toutes les meilleures pharmacies, drogueries, épiceries, confiseries et magasins de comestibles.

Extraits de Malt du Dr. G. WANDER à Berne.

- Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration fr. 1.30
- Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1.40
- A l'iode de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrophulose, les dartres et la syphilis 1.40
- A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1.70
- Vermifuge. Remède très-efficace, estimé pour les enfants 1.40
- Contre la coqueluche. Remède très efficace 1.40
- Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques, scrofuleuses, tuberculeuses, nouriture des enfants 1.40
- Diastase A la pepsine. Remède contre la digestion 1.40
- Sucre et bonbons de Malt, très recherchés contre les affections catarrhales. Ce sont les seuls produits de Malt, qui aient obtenu une Médaille à Brême en 1874.

A l'Exposition de Zurich, diplôme de 1er rang pour excellente qualité.

Dans toutes les pharmacies à Neuchâtel; chez MM. CHAPUIS, aux Ponts; CHAPUIS, à Boudry; CHOPARD, à Couvet; BOREL, à Fontaines; LEUBA, à Corcelles et ZINTGRAFF, à St-Blaise.

GIBIER

Tous les jours arrivages de petit gibier frais

Cailles, Rois-de-Caille, Bécassines, Râles, Perdreaux, etc.

Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs 8.

ON DEMANDE A ACHETER

On achète d'occasion des habits de messieurs et de dames, des bottes et bottines. S'adr. à M^{me} Küffer, Poteaux 8.

On achète d'occasion les habits de messieurs et de dames, linge, chaussures, etc., chez Mme Mazonnî, Chavannes 4.

APPARTEMENTS A LOUER

4me étage, formant deux logements de 3 pièces, avec eau à la cuisine et galeas, à louer, à Noël. S'adr. à M. Salager, rue des Chavannes 19, au 1er.

Pour fin septembre, à louer un petit logement. S'adresser à Louis Hirschy, Prise 2.

CHAMBRES A LOUER

532 Belle chambre et pension pour demoiselles. Soins familiaux. S'adresser au bureau de cette feuille.

comme la boue de Londres, et je ne puis comprendre comment Jeanneton même a pu parvenir à cet excès de saleté!

Archie vit que le moment était venu de tout avouer:

— Vous avez raison, dit-elle; c'est, en effet, la boue de Londres. Je vous dis la vérité, Bettina, et vous ne devez pas accuser Jeanneton.

Bettina la regarda avec stupeur: — Quelles sottises me dites-vous là, enfant! Vous n'avez jamais été à Londres?

— Oui, j'y suis allée! s'écria-t-elle avec véhémence; oui! étant allée jusqu'à la jetée pour voir partir M. Durant, la mer m'a paru si belle, si calme, que je suis montée dans un bateau, et puis... rien que pour voir, j'ai été sur le steamer, qui est parti juste à ce même instant, et je suis arrivée à Londres, où j'ai passé environ deux heures... et, enfin, je suis revenue seule au milieu de la nuit... Si je vous disais tout cela, me croiriez-vous, Bettina, et qu'en penseriez-vous?

Tout s'effaça devant cet aveu! Bettina changea de couleur.

— Est-ce que quelqu'un a su cette aventure? demanda-t-elle, pensant tout d'abord aux convenances.

— Non! personne, que je sache, répondit hardiment Archie. Ce matin, je n'ai rencontré personne en débarquant... sauf peut-être le capitaine Waters, et je ne crois pas qu'il m'ait reconnue.

— Ainsi, vous êtes allée... seule... à Londres... avec M. Durant? reprit Bettina d'une voix entrecoupée, et... seule, dites-vous? Et il demeure près de notre re-

Une chambre meublée est à louer pour un jeune homme. Faubourg de l'Hôpital n° 48.

Deux jolies chambres meublées avec cabinet de toilette. On donnerait la pension si on le désire. S'adr. Treille 3, 3me étage.

LOCATIONS DIVERSES

De suite, à louer un local à l'usage d'atelier ou de dépôt, un cabinet attenant avec fourneau et une cave. S'adresser à M. F. Convert, agent d'affaires, Musée 7.

Hôtel et Boulangerie

A louer de suite, si on le désire, situés dans une bonne localité, à quelques minutes d'une gare du chemin de fer du Jura-Neuchâtelois. (H. 46 N.)

S'adresser à Haenstein et Vogler, à Neuchâtel, sous chiffres H. 46 N.

A LOUER

dès maintenant ou pour Noël 1887, un Café-restaurant bien situé et bien achalandé, avec logement au 1er étage de 4 pièces, cuisine, caves et dépendances.

S'adresser au bureau de cette feuille qui indiquera. 525

ON DEMANDE A LOUER

Pour faire un petit ménage, on demande une personne d'âge mûr et de toute confiance. S'adresser faubourg de l'Hôpital 5, au magasin.

torat. Archie, malheureuse enfant, savez-vous ce que vous avez fait?

— Certainement que je le sais, dit Archie, que l'épouvante de Bettina faisait un peu sourire. Je viens de vous le raconter: j'ai été par le steamer, un peu étourdiment, je l'avoue, et...

— Et vous nous avez perdus!... Riez si vous voulez, ajouta-t-elle en sanglotant, mais, après l'éducation religieuse que je vous ai donnée, choisir le moment où votre père vient d'être nommé dignitaire de l'Eglise pour nous faire un si grand tort!

— Vous êtes trop sévère, Bettina, beaucoup trop sévère. Je suis bien fâchée à cause de l'ombrelle et aussi à cause de la dépense, car il faudra envoyer à M. Durant cinquante-trois francs qu'il m'a prêtés, et je conviens que j'ai été bien sottée, mais je n'ai rien fait de très mal.

Elle alla s'asseoir auprès de la fenêtre, l'air mécontent, en ajoutant:

— Si je l'avais dit à papa d'abord, il ne m'aurait pas si sévèrement jugée. Papa ne me regarde pas comme tout à fait coupable quand je ne fais rien de mal.

— Non, votre papa a trop de simplicité et de confiance. Il s'oublie au milieu de ses bibelots et ne connaît rien des usages du monde. Mais, quand les paroissiens, quand la famille du château apprendront la chose, on peut bien prévoir ce qu'on dira de lui.

— Ce ne serait pas quand on penserait du mal de moi qu'on devrait l'accuser, lui.

— Ce ne serait rien, si vous étiez un

550 On demande à louer, pour le 1er ou 15 octobre, un petit logement au 1er ou au 2^{me}, de préférence au centre de la ville. S'adresser au bureau de la feuille d'avis.

Une jeune demoiselle désire trouver au plus tôt chambre et pension, à conditions modestes, dans une famille comme il faut et sérieuse, où il n'y ait pas d'autres pensionnaires. S'adresser Faubourg du Château 9, 2me étage.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille allemande, robuste, qui sait passablement bien cuire, voudrait entrer en place dans une petite famille. S'adresser chez Théophile Zwahlen, rue St-Maurice 14, Neuchâtel.

Une jeune Allemande, sachant bien coudre et faire tous les autres ouvrages, désire se placer au plus tôt dans une bonne famille, en qualité de bonne d'enfants. S'adresser au Secours, Ecluse 24.

Demandes de places

pour des filles bien recommandées, désirant apprendre la langue, comme femme de chambre, bonnes d'enfants et pour s'aider au ménage, ainsi que pour apprendre à cuire; pour des filles sachant les deux langues, comme sommelières, femmes de chambre, repasseuses, cuisinières, etc.; un jeune homme, ayant une belle écriture et sachant les deux langues, dans un bureau, magasin ou comme commissionnaire, etc., par J. Blatti, Oberwyl i/S. (Berne). (H. 3670 Y.)

DEMANDES DE DOMESTIQUES

549 On cherche, pour le mois d'octobre, une fille honnête et active, sachant faire la cuisine et pouvant se mettre à tous les travaux du ménage. Bons certificats à présenter. S'adresser au bureau de la feuille.

NOURRICE

On demande de suite une bonne nourrice. S'adr. Faubourg de l'Hôpital 9, au 1er étage.

On demande pour fin d'octobre une bonne cuisinière forte, active, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. S'adr. à Mme Châtenay-Berthoud aux Aliscamps, Neuchâtel, où il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

Une famille habitant Berne, demande un

jeune domestique

connaissant bien le service de maison et de table, et sachant soigner un cheval de selle.

S'adresser avec certificats et photographie sous les initiales H. 3639 Y., à Haenstein et Vogler, Berne.

garçon, répliqua rudement mistress Lovell, mais une jeune fille! et vous avez fait une chose dont une femme ne pourrait jamais se relever si cela se savait.

Vous êtes partie avec un jeune homme, et, dès ce moment, vous êtes perdue de réputation... Mais je suis trop agitée pour continuer. Pas une jeune personne ne voudra désormais de votre société. Aucun homme ne vous demandera en mariage, et quant aux familles du comté que nous aurions pu fréquenter...

Mistress Lovell se couvrit le visage de son mouchoir, et, pendant quelques minutes, il se fit entre elles un profond silence. Enfin Archie se leva et revint auprès de sa belle-mère. Elle ne pleurait pas, mais elle était si pâle, que ses lèvres mêmes étaient blanches.

— Bettina, dit-elle d'une voix sourde, est-ce vrai? Est-ce qu'on dira du mal de papa à cause de ce que j'ai fait?

— Il sera... déshonoré, dit Bettina d'une voix entrecoupée, et une telle disgrâce... pour un homme d'Eglise...

— Je le sais bien, dit Archie avec un rire forcé, il n'est pas besoin de le répéter; et je ne me marierai pas, et les familles du comté refuseront de nous voir. Est-ce qu'il en sera de même pour M. Gerald Durant?

— Ne faites donc pas des questions d'enfant, Archie. Un homme est fier de ces sortes d'escapades.

— Et pourtant M. Durant a huit ans de plus que moi. C'était à lui de me conseiller. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait?

— Parce que c'était à vous-même à vous bien conduire, et, si vous aviez

548 On demande tout de suite un bon domestique vigneron et qui sache soigner le bétail. S'adr. au bureau d'avis

On demande une fille fidèle, robuste, pour aider au ménage. S'adresser rue des Chaudronniers 2.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Une première maison de couture de Paris demande pour Neuchâtel une dame capable de faire l'article: clientèle riche. Adresser offres par écrit au bureau de la Feuille d'avis sous P. P. 130.

Un atelier de premier ordre demande ouvrière modeste. Adresser offres par écrit au bureau de la Feuille d'avis sous n° 57.

Un jeune homme de 19 ans, recommandable, qui a déjà été occupé dans une boucherie, voudrait trouver un emploi analogue. Prétentions très modestes. S'adresser à Mme Marolf, à Chaumont.

Une jeune demoiselle allemande, fille d'un médecin, d'un tempérament agréable, est désireuse de prendre une place dans une bonne famille pour se perfectionner dans la langue française. Conditions: bon traitement sans appointement et remboursement de frais de voyage; de préférence avec des enfants élevés, qui doivent se perfectionner dans la langue allemande. Elle serait disposée de s'occuper en partie de la direction du ménage. Offres sous B. 5763, à Rodolphe Mosse, Munich. (M. opt. 2416 M.)

Place pour deux polisseuses de bottes. S'adresser Saint-Nicolas 8.

Place de suite pour deux ouvrières polisseuses de bottes et une apprentie, chez Léon Gauthier, St-Nicolas.

APPRENTISSAGES

On demande de suite une apprentie tailleuse. Faubourg de l'Hôpital 48.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Trouvé jeudi, en ville, une montre en argent. La réclamer aux conditions d'usage à Jean Furi, postillon, rue de la Dublé.

PERDU

vendredi deux médaillons formant breloques, l'un tout en or, le second en pierres, bleus d'un côté, roses de l'autre, avec garniture en or, contenant tous deux des cheveux et des photographies d'enfant. Les renvoyer, contre récompense, à M. Cuony, secrétaire général de la S.-O., Lausanne. (C. 10685 L.)

mieux rempli vos devoirs religieux, lu de bons livres, suivi les cultes du soir, vous auriez mieux su résister à la tentation.

— Tout cela m'est égal quant à ce qui me concerne; mais c'est pour papa... Est-ce que l'on ne pourrait pas cacher toute l'histoire?

— S'il plaît à M. Durant de la raconter...

— Oh! pour cela, je suis certaine qu'il ne le fera pas.

— Il ne faut se confier à aucun homme si c'est un secret qui flatte sa vanité, dit sentencieusement Bettina; mais, ensuite, quelqu'un a pu vous voir. Le capitaine Waters vous a peut-être aperçue en débarquant.

— Peut-être que, si l'on peut obtenir qu'il se taise, on pourrait tenir la chose secrète, Bettina.

— Je crois que nous devons y tâcher de toutes nos forces, Archie, et nous allons en chercher les moyens, en implorant les secours que nous ne serions pas en état de trouver par nous-mêmes, pauvres vers de terre que nous sommes.

Puis, d'un pas solennel, elle alla chercher dans sa chambre un flacon de sels, un mouchoir blanc et une pile de livres avec lesquels elle comptait fortifier sa belle-fille durant toute la soirée.

Mais ce projet n'entraînait nullement dans les intentions de la belle-fille. Après le premier moment de consternation, le courage lui était revenu, et elle arrêta au passage toutes les armes spirituelles et matérielles qui devaient la fortifier.

Bettina, dit-elle, est-ce une chose con-

Perdu jeudi soir, à la gare, un petit sac noir contenant, entre autres objets, des photographies. Le rapporter, contre récompense, chez M. Villommet, Serre 4.

On a perdu jeudi sur la place du Gymnase, une bourse contenant 30 francs en or. La personne qui l'aurait trouvée est priée de la rapporter contre récompense rue de l'Hôpital 3.

546 Perdu, mercredi, un petit remontoir argent, aux initiales C. R., avec chaîne en or. Prière d'envoyer ces objets, contre bonne récompense, au bureau du journal.

Perdu entre Corcelles et Neuchâtel (rue du Château), un bracelet en argent avec petit médaillon. Le rapporter contre récompense, Corcelles n° 5.

AVIS DIVERS

Jardin du Cercle du Musée

LUNDI 19 SEPTEMBRE
à 2 heures après midi

GRAND CONCERT

donné par
L'UNION MUSICALE TESSINOISE
DE GENÈVE
sous la direction de
M. C. CARAZETTI

avec le bienveillant concours de M. ACHILLE MELLONI, de l'Orchestre de la Scala de Milan.

PRIX D'ENTRÉE : 50 CENT.
Au bénéfice de l'hôpital de la Providence.

Cercle du Musée

Restaurant à la carte.
Repas sur commande pendant la durée de l'Exposition.
Se recommande,
ENGEL, tenancier.

AU BON MARCHÉ

Le magasin B. HAUSER-LANG sera fermé lundi et mardi 19 et 20 courant.

Une dame veuve, âgée, très tranquille, demande une pension d'un prix modéré. Pour les offres, s'adresser à L. M. 25, poste restante, Neuchâtel.

Une personne de confiance prendrait de jeunes enfants en pension. S'adresser à Mme Dubois, Tertre 20, et pour renseignements à M. Robert Tissot, pasteur, à Neuchâtel.

Un étudiant trouverait momentanément une occupation très avantageuse. Adresser réponse au bureau du journal, sous chiffre F. G. 533.

venue? Dois-je faire de mon mieux pour empêcher le capitaine Waters de parler, et aussi pour empêcher que personne croie à ce malheureux voyage à Londres? Eh bien, pour cela, il faut inventer une foule d'histoires et de faussetés, même vis-à-vis de papa... mon pauvre papa! et de tous ceux que nous rencontrerons. Est-ce entendu?

— Oh! Archie, n'ayez pas cet air résolu, et ne plaisantez pas, mon enfant, quand vous devriez vous mettre à genoux pour prier que votre cœur de pierre se changeât en un cœur de chair. C'est fort mal à vous de parler de faussetés: il y a des circonstances, il est vrai, dans la vie, où nous voyons qu'il est permis de se servir de certains détours; ainsi, au chapitre X...

— Bettina, interrompit Archie avec impatience, ne nous occupons pas de cela en ce moment. J'ai fait une sottise d'un jour, et je vais en faire une, beaucoup moindre, qui pèsera sur toute ma vie; je ne veux ni être déshonorée, ni être montrée au doigt, et je ne veux pas croire que cela empêche que je me marie; mais aussi je ne veux pas de sermons, pas de larmes, pas de flacons de sels. Si nous pouvons faire en sorte de cacher ce qui est arrivé, le mal ne sera pas grand; si nous ne le pouvons pas, tant pis! Quoi qu'il arrive, ce n'est pas la peine de prier et de pleurer... Vous avez bouleversé tous les habits de papa, Bettina; eh bien, maintenant, faites votre liste et rangez-les.

(A suivre.)

Gymnase cantonal de Neuchâtel

ANNÉE SCOLAIRE 1887-88.

Inscriptions: le 26 septembre, dès 8 heures.
Examens d'admission: le 28 septembre, à 2 heures.
Finance scolaire annuelle: fr. 60 pour les sections littéraire et scientifique; fr. 30 pour la section pédagogique.

Ecole normale des élèves-institutrices.

Inscriptions: le 23 septembre, dès 8 heures. — Si le nombre des élèves dépasse 28, il sera procédé à un examen général par le Jury d'admission pour la section pédagogique (art. 4 du règlement).
(H. 40 N.)

Le directeur, L. FAVRE.

Place de volontaire demandée

Un jeune homme assidu de la Suisse orientale, qui a fréquenté avec succès l'école secondaire et travaillé longtemps dans un bureau, ayant suivi des cours de langue française dans un pensionnat du canton de Vaud, désire au 15 octobre une place comme volontaire dans une bonne maison de commerce ou magasin de la Suisse française, où l'on ne parle pas ou peu l'allemand. — Soins amicaux et paternels réclamés. (M. à 1988 Z.)
Adresser des offres à Otto Baumann, agence de placement, à St-Gall.

PENSION

Dans la famille d'un professeur, en ville, on recevrait, pour le dîner ou pour la pension entière, quelques jeunes gens fréquentant les écoles. S'adresser rue du Coq d'Inde 10, au 3me étage.

Cours de Musique

M^{me} SAILLARD-THURNER, professeur de piano, recommencera ses leçons dès le 19 septembre. S'adresser 1, rue J.-J. Lallemand, au 1^{er}, à gauche.

PROSPECTUS

Remboursement de l'emprunt fédéral 4 % de 1880

ET
Émission d'un nouvel emprunt 3 1/2 % de fr. 31,247,000

Intérêt payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre
Titres de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 10,000

En exécution de l'arrêté fédéral du 22 décembre 1886, le Conseil fédéral met en souscription publique un emprunt de fr. 31,247,000, dont le produit est destiné à rembourser le solde de l'emprunt de 1880.

Ce dernier est dénoncé, par la présente publication, pour être remboursé le 31 décembre 1887.
La souscription au nouvel emprunt est ouverte du 21 au 30 septembre courant auprès des établissements financiers et maisons de banque désignés ci-après, aux conditions suivantes:

ART. 1^{er}.

L'emprunt de fr. 31,247,000 est divisé en obligations de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 10,000. Ces obligations sont au porteur; toutefois, si la demande en est faite, celle des deux dernières catégories peuvent être inscrites à Berne sans frais au nom des ayants-droit.

ART. 2.

Elles sont productives d'un intérêt annuel de 3 1/2 % et se trouvent munies à cet effet de coupons semestriels au 30 juin et au 31 décembre. Le premier coupon sera payé le 30 juin 1888.

ART. 3.

Elles sont remboursables au plus tard en 28 années, de 1888 à 1915, conformément au plan d'amortissement joint aux titres. La Confédération se réserve cependant le droit d'opérer, à partir de 1897, soit des remboursements plus élevés que ceux prévus par le plan d'amortissement, soit de rembourser le solde entier de la dette.

ART. 4.

Le paiement des intérêts et le remboursement des obligations ont lieu sans frais à la Caisse d'État fédérale à Berne, aux Caisses d'arrondissement des postes et des péages suisses, à la Banque de Paris et des Pays-Bas à Paris et à la Banque d'Alsace et de Lorraine à Strasbourg.

ART. 5.

Le prix d'émission est fixé à 99 %.
Les versements doivent s'effectuer au plus tard jusqu'à la fin de l'année courante, en mains des maisons qui ont reçu les souscriptions. Les souscripteurs ont cependant le droit de se libérer, en tout ou en partie, dès la répartition; il leur sera bonifié un intérêt de 3 1/2 % l'an depuis le jour du versement jusqu'au 31 décembre 1887, et ils recevront un certificat provisoire pour chaque libération.

Les versements pour des fractions d'obligations ne sont pas admis.

Les maisons qui reçoivent les souscriptions sont autorisées à réclamer, lors de la souscription, un versement de 10 % de la somme souscrite contre argent. Elles en délivreront des récépissés dont le montant, pour autant qu'il pourra s'appliquer à la libération de souscriptions admises, jouira d'un intérêt de 3 1/2 % l'an à partir du 30 septembre 1887.

ART. 6.

Les porteurs des titres de l'emprunt de 1880 jouissent d'un privilège de souscription au nouvel emprunt, mais seulement jusqu'à concurrence du montant de leurs anciens titres et au cours fixé à l'art. 5, c'est-à-dire que pour chaque fois fr. 99, il leur sera compté fr. 100. Ils devront, dans ce but, présenter leurs titres jusqu'au 30 septembre courant à l'un des lieux de souscription indiqués pour les faire revêtir du timbre de conversion.

Les obligations de fr. 500 peuvent être converties, en réunissant le nombre voulu pour former des nouveaux titres de fr. 1000, fr. 5000 ou fr. 10,000.

ART. 7.

Toutes les obligations dont la conversion n'aura pas été demandée au plus tard le 30 septembre seront remboursées avec le coupon semestriel le 31 décembre 1887. Lors de l'échange des obligations converties contre les nouveaux titres, les coupons d'intérêt non échus des anciennes obligations (N^{os} 16-34) devront être au complet.

ART. 8.

Dès que les titres du nouvel emprunt 3 1/2 % seront prêts à être livrés, il sera procédé à l'échange des anciennes obligations 4 % converties et des certificats provisoires 3 1/2 % entièrement libérés. La différence de cours de 1 % sera bonifiée en même temps aux porteurs des anciennes obligations, savoir fr. 10 sur les titres de fr. 1000, fr. 50 sur les titres de fr. 5000 et fr. 100 sur les titres de fr. 10,000.

ART. 9.

Si le montant des demandes de conversion et des nouvelles souscriptions dépasse la somme de fr. 31,247,000, la réduction ne portera que sur ces dernières. La réduction proportionnelle sera établie par le Département des finances.

ART. 10.

Toutes les publications relatives au service des intérêts et à l'amortissement des obligations devront être faites dans la Feuille fédérale, dans la Feuille officielle suisse du commerce et dans un journal de Bâle, Bellinzzone, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, St-Gall, Zurich, Paris et Strasbourg.

BERNE, le 2 septembre 1887.

Département fédéral des finances :
HAMMER.

LIEUX DE SOUSCRIPTION

Département fédéral des finances à Berne

ET A LA

Aarau :	Banque d'Argovie. Crédit argovien.	Caisse de Dépôts de la ville de Berne. Banque populaire suisse. Caisse d'épargne et de prêts. Gruner-Haller & C ^e . Tschann Zeerleder & C ^e . L. Wagner & C ^e .	Lucerne :	Banque à Lucerne. Seb. Crivelli & C ^e . Banque Fédérale.	
Bâle :	Basler Bankverein. Banque commerciale de Bâle. Banque de Dépôts de Bâle. Basler Check- und Wechselbank. Zahn & C ^e . Les fils d'Isaac Dreyfus. Ehinger & C ^e . Rod. Kaufmann. Ben. La Roche. Oswald frères & C ^e . Passavant & C ^e . J. Riggenbach. de Speyr & C ^e . Em. La Roche fils. C. Luscher & C ^e . Rieber fils & C ^e . Banque Fédérale.	Chaux-de-Fonds :	Pury & C ^e . Banque Fédérale.	Neuchâtel :	Banque cantonale neuchâteloise. Pury & C ^e .
Bellinzzone :	Banque cantonale tessinoise.	Coire :	Banque des Grisons. Banque cantonale des Grisons.	Schaffhouse :	Banque à Schaffhouse. Banque cantonale schaffhouseise. Zundel & C ^e .
Berne :	Banque cantonale de Berne. Banque commerciale de Berne. Banque Fédérale. Marcuard & C ^e . von Ernst & C ^e . Banque commerciale de Bâle.	Frauenfeld :	Banque hypothécaire thurgovienne.	Soleure :	Banque cantonale soleuroise. Henzi & Kully.
		Fribourg :	Banque cantonale fribourgeoise. Weck & Aeby.	St-Gall :	Banque cantonale saint-galloise. Banque de Crédit suisse-allemande. Gaspard Zyli. Banque du Toggenbourg. Mandry & Dorn. Banque Fédérale.
		Genève :	Banque de Paris et des Pays-Bas. A. Chenevière & C ^e . Lombard, Odier & C ^e . L. Lullin & C ^e . Galopin frères & C ^e . Banque Fédérale.	Wevey :	Genton & C ^e .
		Glaris :	Banque cantonale glaronaise.	Weinfelden :	Banque cantonale thurgovienne.
		Lausanne :	Banque cantonale vaudoise. Banque Fédérale.	Winterthour :	Banque à Winterthour.
		Lugano :	Banque de la Suisse italienne.	Zurich :	Banque cantonale zuricoise. Société de Crédit suisse. Les héritiers de C. Schulthess. Pestalozzi au Thalhof. Société par actions Leu & C ^e . Tobler-Städler. Banque Fédérale. (H-3612-Y)

NOUVELLES POLITIQUES

La situation en Orient

La Turquie se trouve ces derniers temps dans une situation embarrassante et les ministres ottomans ne savent plus de quel côté se tourner pour trouver une solution qui sauvegarde tout à la fois l'autonomie de la Porte sans trop mécontenter les susceptibilités et les prétentions de la Russie. Ils avaient beaucoup compté sur l'Allemagne comme médiatrice de la situation, mais la réponse qu'ils ont reçue de M. de Bismarck ne leur laisse aucun espoir.

A cet égard voici, d'après le *Temps*, la cause du refroidissement qui s'est opéré entre le cabinet de Berlin et la Sublime Porte, au sujet des événements d'Orient.

Ce journal dit que, pendant le congrès de Berlin, présidé, comme chacun sait, par le grand chancelier allemand, les plénipotentiaires ottomans ont été très étonnés un matin de recevoir la visite personnelle de M. de Bismarck, lequel venait leur proposer de restreindre l'étendue de la Bulgarie en établissant sa capitale à Tirnova et non à Sofia. En retour, l'Allemagne avait le droit d'occuper pour toujours Varna. M. de Bismarck faisait observer que la Porte affaiblie, avait besoin d'un appui solide pour résister aux empiétements de la Russie et qu'elle pourrait trouver cet appui dans l'Allemagne.

Le sultan répondit qu'il reconnaissait que la Russie était un voisin dangereux, mais qu'il la connaissait depuis longtemps, tandis qu'il ignorait absolument, ne les ayant jamais pratiqués, quels pouvaient être les rapports de voisinage avec l'Allemagne. Il rejeta donc les propositions de M. de Bismarck, qui se montra alors beaucoup moins favorable aux intérêts ottomans.

En attendant, cette situation du prince Ferdinand, encouragé secrètement par quelques puissances, menacé ouvertement par d'autres, se prolonge indéfiniment, et nul ne peut prévoir quelle en sera l'issue. Peut-être, en fin de compte le laissera-t-on tranquillement s'organiser avec ce brave petit peuple bulgare qui ne demande non plus qu'à être tranquille et maître chez lui avec le souverain qu'il s'est librement donné.

Mais, avec ces événements d'Orient et tous les intérêts qui y sont en jeu, on n'est jamais sûr du lendemain.

Allemagne

On mande de Stettin en date du 16 septembre, qu'après la réception des autorités civiles de cette ville, l'empereur a eu un évanouissement qu'on attribue à la grande chaleur qui régnait dans la salle. Il n'a pas assisté à la course aux chevaux, mais le soir il a pu présider le dîner offert aux notabilités de la province.

A une allocution que lui a adressée le président de la Diète provinciale, l'empereur a répondu :

« Permettez-moi de répondre immédiatement. Vous avez dit que mon arrivée avait été une fête pour la province. Je réponds que mon séjour ici a été, pour moi aussi, une fête. J'y ai retrouvé des sentiments que j'avais constatés du temps de mon royal père et de mon frère.

« C'est avec raison que vous avez fait de la fidélité la plus belle qualité de la province, sa première vertu. Le cri que vous venez de pousser sort, je le sais, du fond de vos cœurs. Faites entendre que ces sentiments se transmettent aux générations les plus lointaines.

« Je vous remercie. Je résume mes vœux en un mot : Que la province soit toujours prospère ! Vive la Poméranie ! »

Le comte Kalnoky est arrivé jeudi soir à Friedricshöhe.

Il a été reçu à la gare par le prince de Bismarck, le comte Herbert de Bismarck et le conseiller intime de Rottenbourg, qui l'ont conduit au château du chancelier de l'empire, où la princesse de Bismarck lui a souhaité la bienvenue.

On croit généralement que cette entrevue des deux diplomates aura une grande influence sur la marche des événements d'Orient dont il sera sans doute beaucoup parlé au cours de leur entretien.

Bulgarie

Le gouvernement allemand a demandé à la Porte l'autorisation d'envoyer trois navires de guerre dans la mer Noire, afin de demander à la Bulgarie réparation pour l'injure faite au consul allemand à

Roustchouk, par un journal publié dans cette ville.

Cette mesure sera probablement inutile, le gouvernement bulgare s'étant empressé de donner satisfaction à l'Allemagne. Le gouvernement a destitué le préfet de Roustchouk, M. Mantoff, et ordonné la suppression du journal et des poursuites contre l'éditeur.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— On annonce de Londres qu'une collision a eu lieu vendredi dernier, près de Doncaster, entre deux trains de plaisir. Il y a eu 20 tués et 70 blessés.

— Mme Katkof vient de faire paraître le premier volume des articles de son mari, écrits depuis 1863. Ce volume contient des articles de Katkof sur la Pologne qui ont fait la réputation du célèbre écrivain russe. L'ouvrage entier comprendra huit volumes, plus de 5,000 pages.

— On vient d'importer en Russie soixante mille exemplaires de la Bible en langue hébraïque, destinés aux provinces de l'empire où les Israélites ont le droit de séjour.

— Un correspondant de la *Pall Mall Gazette* s'est embarqué vendredi dernier pour Québec. Il doit faire le tour du monde et envoyer à son journal des correspondances de toutes les contrées qu'il visitera. Dans ces contrées, il devra avoir des entrevues avec les membres des cabinets et les personnages les plus influents dans leurs pays respectifs. Le correspondant de la *Pall Mall Gazette* commencera par le Canada, visitera ensuite successivement les Etats-Unis, le Japon, la Chine, le Tonkin et les Indes ; il ira ensuite à Madagascar, à Zanzibar et à Massouah, et rentrera en Europe en passant par l'Égypte.

Choléra. — On mande de Messine :

La ville est déserte. La population s'est enfuie dans les campagnes environnantes. Pour donner une idée de la panique, il suffit de dire que, pour l'élection d'un conseiller provincial, sur 3815 électeurs, 293 seulement ont voté. La ville a été déclarée contaminée jeudi.

M. Crispi a envoyé 2000 francs pour les cuisines économiques destinées à venir en aide à la misère du peuple.

NOUVELLES SUISSES

Zoug. — Un plongeur de profession, M. Hoch, a fait, muni de son appareil spécial, une visite d'une heure dans les locaux du *Zürcherhof*. Il a trouvé deux ou trois pièces en bon état, mais la plupart des objets étaient fort endommagés par l'eau. La Compagnie de navigation l'a chargé de retirer les trois pieux en chêne qui se trouvaient avant l'effondrement devant le débarcadère.

LUCERNE. — Les premiers vins rouges d'Italie, venant des contrées de Vérone, sont arrivés à Lucerne.

— Le prince indien Gaikwar ne paie pas moins de fr. 3000 par jour pour l'appartement qu'il occupe à l'hôtel National. Comme le prince a l'intention de séjourner quinze jours à Lucerne, cela fait une somme de fr. 45,000 pour le logement seulement.

VAUD. — Sur les quarante-cinq membres fondateurs de la Société d'histoire de la Suisse romande qui a célébré jeudi passé son 50^e anniversaire, à Chillon, quatre seulement sont encore de ce monde. Ce sont MM. Alexandre Daguët, professeur à Neuchâtel, Charles Dumont, ancien bibliothécaire cantonal (Vaud), Wehrly, professeur à Lausanne, et W. Chappuis, de Chevres. Les deux premiers seuls assistaient à la séance anniversaire.

— M. le pasteur Grin va publier prochainement un récit de son voyage au Chili. On peut doré et déjà souscrire au volume, qui est, dit-on, fort intéressant.

CHRONIQUE LOCALE

Exposition suisse d'agriculture

7^{me} journée. — Samedi 17 septembre.

A part le potage et les légumes, le dîner de samedi n'a guère été à la hauteur des précédents. — M. Eugène Bonhôte,

avocat, fonctionnait comme major de table.

M. Gustave Renaud, juge d'instruction et député, prend d'abord la parole. Il parle de la solidarité des Neuchâtelois en ces temps de fête et loue le dévouement dont les membres organisateurs de l'Exposition ont fait constamment preuve. L'orateur croit que l'heure est proche où les engins de paix remplaceront ceux de la guerre, et porte son toast à la réalisation de cette parole : « Paix sur la terre, bonne volonté envers les hommes ». M. Renaud a eu le talent peu commun de faire un discours court et bon ; la presse entière lui en sait un gré infini et signale le fait avec bonheur.

M. Georges Leuba, substitut du procureur général, dont nous n'avons pas le courage de transcrire la longue harangue, a bu à l'union de tous les hommes de progrès et d'initiative, qui ont coopéré à la réussite de l'Exposition agricole pour le plus grand bien de la Patrie.

L'*Instrumentale* du Loele, produit un solo de xylophone qui est vigoureusement bissé. M. le major de table annonce M. Augustin Perrot, du Loele. Des acclamations enthousiastes saluent la venue à la tribune de ce vénérable et sympathique *montagnon* de la vieille roche. L'orateur est musicien, il joue de la clarinette — de la *clairinette*, comme il dit — sur le même instrument dès 1828, et fait partie depuis longtemps de l'*Instrumentale* du Loele. La tête bourbonienne de l'orateur, qui se dessine sur le drapeau fédéral, suffit seule à provoquer les applaudissements des assistants. M. Perrot n'a pas peur des santé ; il boit aux dames, à la sobriété et à l'économie ; à la disparition des divisions politiques, à la ville de Neuchâtel qui est belle et restera belle, et termine en buvant aux organisateurs de la fête et à la santé de toutes les personnes présentes.

8^{me} journée. — Dimanche 18 septembre.

Le soleil brille dans un ciel serein, l'affluence des visiteurs est énorme ; dès le matin, des trains spéciaux déversent, outre les services ordinaires, des milliers de personnes.

Un culte protestant et un culte catholique ont été célébrés à l'occasion du Jeûne fédéral, le premier dans la cantine, le second sous les beaux arbres de la Promenade. La Musique militaire du Loele ouvre le culte protestant par le « Chœur des pèlerins » du *Tannhäuser*, puis M. le pasteur Dubois monte à la tribune et prononce sur ce texte : « Soyez reconnaissants » un sermon éloquent et substantiel, auquel l'assemblée a prêté la plus religieuse attention. Que cette journée soit celle de la reconnaissance et qu'elle soit le point de départ d'une rénovation complète de nos cœurs. L'*Orphéon* a clos la cérémonie par un beau chant de circonstance.

Au cours du culte catholique, M. le curé Bersot lit une lettre de M. Mermillod, évêque de Lausanne, qui n'a pu se rendre à Neuchâtel. Voici les premiers mots de cette lettre : « Veuillez être mon interprète et remerciez vos autorités publiques et le Comité de l'Exposition d'avoir convié la religion à leur fête agricole. Ils ont compris que les peuples forts sont ceux qui allient la foi à leurs institutions, qui regardent le ciel et rendent hommage à Dieu, protecteur de leurs travaux et gardien de leurs propriétés.

Le banquet ordinaire de midi a été très mouvementé et vraiment intéressant.

M. Paul Jeanrenaud ouvre le feu des discours en portant le toast à la Patrie qu'il termine ainsi : « Chers confédérés, dans ce jour particulièrement solennel, rappelons-nous cette grande vérité : *Qu'ici bas rien ne se fait bien si Dieu n'y met la main*, et mentalement remercions-le d'avoir décuplé la valeur des richesses de toutes sortes devant lesquelles nous nous extasions aujourd'hui, en permettant que le grand astre lumineux, sans le concours duquel il n'y a pas de fête réussie, ait constamment présidé à celle que nous célébrons. Et maintenant, chers confédérés, portons ensemble le toast à notre bien aimée Patrie que nous voulons garder petite et libre, telle que nos aïeux l'ont faite, mais que nous voulons aussi nous efforcer de rendre belle et bonne autant qu'elle nous est chère. » (*Bravos répétés.*)

M. Henri Morol, président du Conseil national, vient apporter au nom des Mon-

tagnards aux comités de l'Exposition et aux Neuchâtelois le salut fraternel de ses concitoyens. Vous avez bien fait les choses, dit-il, mais j'aurais une observation à présenter ici : jamais je n'ai vu arborer autant que dans cette fête le drapeau aux chevrons (*bruits divers*) ; ceci n'est qu'une simple observation, car je ne pense pas que l'on veuille substituer complètement les chevrons aux trois couleurs que la république nous a données. Au reste nous ne nous disputerons pas pour cela, d'autres questions priment celle-là et dans le nombre la question sociale. Comment en effet arriverons-nous à répartir entre tous les citoyens cette abondance de richesses que nous voyons étalée sous nos yeux... (la conclusion nous échappe). — Je bois à la santé des comités de l'Exposition et à celle des habitants de Neuchâtel.

M. Alphonse DuPasquier boit aux agriculteurs. L'assemblée ne prête — et c'est dommage — qu'une attention distraite à ce discours ; on semble attendre autre chose, et en effet un orateur se présente en la personne de M. Ritter, ingénieur.

Un incident m'amène ici, dit-il, j'ai à répondre à M. H. Morel, qui a soulevé cet incident. Je m'y crois autorisé comme président du cortège historique, dont je porte à la boutonnière la rosace aux couleurs du drapeau historique de Neuchâtel. Jeunes gens, dit l'orateur dont la voix puissante commande le silence, jeunes gens, ne reniez pas vos pères, rendez honneur à ceux qui ont travaillé au bien de leur pays sous cette bannière ; il ne s'agit pas ici de la Prusse, mais bien de l'emblème de la ville de Neuchâtel, il s'agit des couleurs des vieux Neuchâtelois et non de celles du monarque allemand. (*Approbation bruyante de l'assemblée.*) Ici l'orateur embrasse le drapeau cantonal, « Reconnaissons-les ces trois couleurs » concitoyens, mais respectons celles que je porte sur la poitrine, aimons-les.

Les braves et les acclamations de toute l'assemblée couvrent les dernières paroles de M. Ritter. Tout le monde est satisfait ; les paroles émues qu'on vient d'entendre ont équilibré la situation et ne laissent personne dans le doute sur les intentions de ceux qui ont arboré l'écusson, objet de l'incident.

Chacun comprend si bien la chose qu'aucun orateur ne se fait inscrire encore. M. Jean Berthoud, major de table, vient annoncer cette bonne nouvelle que les journalistes accueillent par des mugissements d'aise.

Tôt après apparaît à la tribune le fameux M. Curat, portant le costume pittoresque des armillis gruyériens, la pipe à la bouche, le bâton sur l'épaule. On se presse aux abords de la tribune, presque tous les assistants sont debout, et lorsque retentit la dernière note du *Ranz des vaches*, l'enthousiasme est à son comble ; on applaudit à tout rompre, on bisse avec frénésie, si bien que M. Curat se voit forcé de recommencer.

On ne se lasserait pas d'entendre cette belle voix de ténor, pure, forte et vibrante d'émotion.

L'aimable armilli semble comprendre les désirs de l'assemblée ; il nous donne le plaisir de l'applaudir encore dans la *Promenade du paysan* et *Les bœufs* de Pierre Dupont.

La musique de Landwehr de Fribourg qui faisait l'accompagnement, exécute ensuite divers jolis morceaux de son répertoire.

Hier soir, comme samedi déjà, la cantine n'a pas désempé pendant le concert. Le public avait même débordé sur le quai, fuyant le brouaha de la foule, et la poussière. Ah ! par exemple, en fait de poussière, quel coup d'arrosoir que la pluie de cette nuit ! quel coup de main donné au Comité chargé de l'arrosage de l'emplacement de l'Exposition. Nous avions toujours cru que l'eau du lac devait suffire pour cette opération, il paraît que nous nous étions grandement trompés.

Samedi 17 courant, dans la matinée, M. Numa Droz, président de la Confédération, accompagné de plusieurs membres du corps diplomatique, entre autres de M. Arago, ambassadeur de France, ont visité le Musée d'histoire et le Musée de peinture. Ils ont été reçus par M. C.-A. Clerc, président de la Commission des Musées, par les conservateurs des divers Musées et plusieurs membres de leurs commissions. Ces Messieurs ont été en-

chantés de nos collections. M. Numa Droz s'est montré particulièrement sympathique à l'idée de faire de Neuchâtel une ville d'art et de Musées.

Lundi matin. — La distribution des récompenses a commencé à 10 heures ce matin. Nous donnerons demain celles concernant les exposants neuchâtelois.

Au dernier moment, et pour se faire une idée de la foule dans cette journée, on nous annonce que les entrées payantes à l'Exposition ont été de 20,250 !

Le tirage de la loterie de l'Aviculture aura lieu demain matin à 10 heures, à l'Exposition.

Un violent orage a éclaté cette nuit, vers une heure du matin. Des éclairs éblouissants et de formidables roulements de tonnerre se sont succédé sans interruption pendant près d'une heure. Une pluie torrentielle, causant ça et là quelques ravines dans les jardins et les vignes, est venue bien à point abattre la poussière de nos routes et rafraîchir l'atmosphère qui était hier après-midi vraiment étouffante.

Point de grêle, heureusement.

Mort subite. — Vendredi après midi, un visiteur fribourgeois, accompagné de sa famille, est tombé soudainement sous le coup d'un regorgement de sang, au sortir de l'exposition des chevaux. Le malheureux a été transporté à l'hôpital de la Providence où l'on n'a pu que constater sa mort.

DERNIERES NOUVELLES

Rome, 17 septembre.

Jeudi, à Messine, 257 cas, 95 décès ; vendredi, 150 cas et 45 décès.

Paris, 18 septembre.

M. Spuller prépare une circulaire relative à la Fédération des instituteurs que le gouvernement paraît décidé à permettre si elle reste dans les limites d'une association de secours mutuels, mais qu'il est résolu à interdire si elle devait porter atteinte aux droits du pouvoir central.

On mande de Vienne au *Temps* que de graves divergences existent dans le cabinet bulgare ; quelques ministres voudraient rétablir l'état de siège.

Monsieur et Madame B. Spring-Haldi, leurs enfants et leurs familles ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur chère petite

MARIE,

décédée vendredi 16 septembre, à l'âge de 15 jours.

Neuchâtel, 17 septembre 1887. L'ensevelissement a eu lieu ce matin, à 7 1/2 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Frey-Junier, leur enfant et leurs familles ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère et parente,

Madame LOUISE JUNIER née ESCHLIMANN,

que Dieu a retirée à Lui, samedi 17 septembre, à l'âge de 58 ans.

L'Eternel est près de ceux qui ont le cœur déchiré par la douleur, et il délivre ceux qui ont l'esprit abattu.

Ps. XXXIV, v. 19.

L'enterrement aura lieu lundi 19 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Haut du village, Saint-Blaise.

AVIS TARDIFS

7^{me} Exposition suisse d'agriculture NEUCHÂTEL 1887

Les exposants de la IX^e division (**horticulture**) ont l'honneur d'annoncer au public que dès mardi matin 20 septembre 1887, les divers produits exposés seront vendus en bloc ou séparément sur l'emplacement de l'Exposition. Ils consistent en arbres, plantes, fleurs, fruits et légumes.

Tous les articles vendus pourront être enlevés le dit jour, depuis 4 heures du soir.

EXPOSITION (Section d'horticulture) Rez-de-chaussée du Collège

La maison Forestier, de Genève, mot en vente, à partir de ce jour jusqu'à mercredi 21 courant, les instruments formant partie de sa collection et qui ont obtenu le prix d'honneur.